

Paris, le 22 juin 2017

### **Modification des moyens alloués au contrat de liquidité**

Conformément aux termes du contrat de liquidité confié par la société FONCIERE EURIS à la société EXANE BNP PARIBAS, un retrait partiel des moyens alloués au contrat a été effectué en date du 16 juin 2017 de 183 000 € en espèces et de 12 749 actions Foncière Euris en vue de procéder à leur annulation.

Contact :  
M. Michel Savart  
Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00  
Email : [contact-fe@euris.fr](mailto:contact-fe@euris.fr)  
<http://www.fonciere-euris.fr>